

Abdelkrim Djaad n'est plus

La plus belle plume au plus beau firmament



Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3465 - Lundi 19 janvier 2015 - Prix : 10 DA

Préparation des actions de la Coordination de l'éducation

Réunion prévue pour une plateforme commune

Page 4

Selon la présidente du CRA

Un convoi de plus de 300 Nigériens prend la route aujourd'hui

Page 2

Manifestation de vendredi, un round d'observation ?

Par Mohamed Habili

Les islamistes radicaux ont manifesté dans plusieurs villes du pays vendredi dernier au sortir des mosquées dans une vaine tentative de créer le désordre et d'installer un climat de peur peu ou prou comparable à celui de la décennie noire. Tout y était : slogans à la gloire du terrorisme, tenues afghanes, volonté d'en découdre avec les forces de l'ordre, qui d'ailleurs ont cédé le passage à plusieurs endroits dans la capitale, déprédations là où c'était possible, revendications maximalistes révoltantes, proférées sur le même ton débordant de haine que par le passé. Tout le décorum y était donc, mais pas l'argument du nombre, qui en effet a manqué cruellement aux manifestants. Ceux-ci auraient été à Alger des dizaines de milliers au lieu des centaines qu'ils ont formées tout au plus, ce n'est pas avec quelques bris de verre que cette descente se serait soldée mais avec un bilan autrement plus lourd. Pis encore, ce n'aurait été qu'un début. Car il est bien évident que la manifestation, en principe infaisable, était aussi un ballon d'essai, une manière de tâter le terrain, d'éprouver les sentiments des populations tout en testant la réactivité des autorités. Ces dernières ne l'ont pas réprimée dans l'œuf, et d'abord pour faire respecter l'interdiction de marcher dans Alger, en vigueur depuis des années, mais néanmoins sont intervenues chaque fois qu'il y avait un réel risque de débordement. **Suite en page 3**

Mohamed Aïssa dénonce le détournement de la marche «Je suis Mohamed»

«Nul n'a le droit d'instrumentaliser l'islam»



Ph > D. R.

«Nous aurions préféré que la réaction ne soit pas par la voie de la rue. Mais actuellement on peut dire que le peuple algérien est immunisé et conscient des dangers de l'instrumentalisation de l'islam. Les tentatives de récupération de mouvement de masse sont révolues car c'est une expérience que nous avons déjà vécue pendant les années 1990»...

Lire page 2

Gestion des entreprises publiques

Des experts plaident pour une charte de gouvernance

Page 3

Orchestre symphonique national

Une soirée pleine de surprises avec le maestro Amine Kouider

Page 13

Mohamed Aïssa dénonce le détournement de la marche «Je suis Mohamed»

«Nul n'a le droit d'instrumentaliser l'islam»

■ «Nous aurions préféré que la réaction ne soit pas par la voie de la rue. Mais actuellement on peut dire que le peuple algérien est immunisé et conscient des dangers de l'instrumentalisation de l'islam. Les tentatives de récupération de mouvement de masse sont révolus car c'est une expérience que nous avons déjà vécue pendant les années 1990»...

Par Meriem Benchaouia

Regrettant les dérapages enregistrés à Alger lors de la marche «Je suis Mohamed» de dénonciation des caricatures de Charlie Hebdo sur le Prophète (QSSSL), le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aïssa a dénoncé hier, les tentatives de récupération de ce mouvement par des «parties qui relèvent de la mouvance dite islamiste» qualifiant cela de «très dangereux». «Certains partis du mouvement islamiste ont appelé les Algériens à s'organiser sous leur égide», a affirmé le ministre sur les ondes de la Radio nationale. «Nous aurions préféré que la réaction ne soit pas par la voie de la rue. Mais actuellement on

peut dire que le peuple algérien est immunisé et conscient des dangers de l'instrumentalisation de l'islam. Les tentatives de récupération de mouvement de masse sont révolus car c'est une expérience que nous avons déjà vécue pendant les années 1990», ajoute-il. Pour lui, les dérives enregistrées vendredi à Alger «ne relèvent ni de l'éthique et de la déontologie ni de la passion des musulmans». Le ministre des Affaires religieuses rappelle dans ce sillage que la seule bonne manière de défendre le Prophète, c'est de promouvoir sa tradition en mettant en avant les vraies valeurs de notre islam. «C'est-à-dire, au lieu de crier, de brûler, d'incendier et blasphémer, il est préférable de démontrer que l'islam est une religion de tolérance, de cohabitation, de convivialité, d'intelligence, de travail et d'engagement», a-t-il expliqué. Dans ce sens, le ministre souligne les dérives de certains médias qui offrent des tribunes à des personnages qui ont eu un rôle direct dans les malheurs des Algériens durant la décennie noire. Il considère que ces chaînes sont inconscientes des dégâts qu'elles font. «La course à l'audimat les pousse à l'extrême, sans mesurer l'impact de ce qu'elles diffusent sur la société», a-t-il constaté, estimant nécessaire d'aller vers la réorganisation de ces chaînes en leur rappelant leurs responsabilités. Selon le ministre, «il est temps d'interpeller toutes les chaînes télévisées de concerter son ministère avant d'inviter des références religieuses sur leurs pla-



PH/D. R.

teaux». «Cela ne veut pas dire que nous aurons des prérogatives, mais c'est juste pour revenir au référent du religieux national», précise-t-il, en insistant sur l'interdiction «de donner la parole à des extrémistes». Concernant l'attentat contre Charlie Hebdo, le ministre assure que les conséquences seront, à l'avenir, «lourdes, très lourdes», la stigmatisation touchant «particulièrement les Algériens». Il explique que celles-ci se sentent, déjà, à travers les rapports fournis par l'observatoire sur l'islamophobie dirigé, en France, par

le professeur Zekri. Pour lui, on n'a pas à incomber la responsabilité de ce qui s'est passé à Paris aux Algériens, «le fait qu'ils (les terroristes) soient d'origine algérienne n'incombe pas cette responsabilité aux Algériens», a déclaré Aïssa. Et de poursuivre : «Ce ne sont pas les Musulmans, ni le Coran qui sont responsables de cet attentat, il s'agit, poursuit-il d'une dérive qui relève d'un problème franco-français.» Revenant sur l'attentat lui-même, il explique ses raisons par des «conditions sociales particulières», mais également par la

«stigmatisation et l'islamophobie persistantes distillées lors de pseudos débats intellectuels». Des nouvelles caricatures ciblant le Prophète, il rappelle qu'il s'agit d'une provocation, «qui, prévient-il, n'est pas la dernière» en soi. Rappelant que le pape François avait lui-même appelé à ne pas tourner en dérision la religion, Aïssa estime que la liberté d'expression avait des limites «surtout lorsque celle-ci attente aux sentiments des personnes et à ce qu'ils considèrent comme sacré». M. B.

Incidents de Ghardaïa

«La solution à la crise est politique», selon Rebaine

LE PRÉSIDENT du parti «Ahd 54» Faouzi Rebaine a appelé dimanche, à Alger, les officiels à rassurer les populations du Sud concernant l'exploitation du gaz de schiste en apportant des éclaircissements à ce sujet, appuyés par des avis d'experts. Dans une conférence de presse, Rebaine a appelé les parties officielles à rassurer les populations du Sud qui ont exprimé leur appréhension quant à l'exploitation du gaz de schiste, en donnant les explications techniques nécessaires à ce sujet. Le président de «Ahd 54» a par ailleurs souligné l'importance de développer les régions du Sud et de régler les différents problèmes de leurs populations en réalisant de vrais projets et en consacrant la décentralisation». Rebaine a évoqué les incidents de Ghardaïa estimant que la solution à ce problème était politique. Concernant les manifestations, contre la publication de la caricature portant atteinte au Prophète Mohammed (QSSSL) dans l'hebdomadaire français Charlie Hebdo, vendredi à Alger et dans différentes wilayas du pays, Rebaine a indiqué que «celles-ci auraient dû être organisées et encadrées par les autorités officielles». Il a exprimé ses craintes quant à la répercussion des événements qu'a connus Paris récemment suite à l'attaque contre le journal Charlie Hebdo, soulignant que «les premiers à en payer les frais seront les membres de la communauté musulmane qui y résident». «Bien qu'il s'agisse d'une attaque terroriste, cela ne donne nullement à la France le droit d'autoriser les atteintes à l'image du Prophète (QSSSL) au nom de la liberté de la presse», a-t-il soutenu. Y. M.

Selon la présidente du CRA

Un convoi de plus de 300 Nigériens prend la route aujourd'hui



Plus de trois cent vingt-deux migrants nigériens seront rapatriés à partir d'aujourd'hui, au départ de Ouargla à destination de la wilaya de Tamanrasset, pour ensuite être transférés vers le Niger, a-t-on appris, hier, de la présidente du Croissant-Rouge

algérien (CRA). Il s'agit de migrants des deux centres d'accueil (CAT) se trouvant à Ouargla et à Touggourt, a précisé M^{me} Saïda Benhabylès à notre rédaction. Elle a, par ailleurs, tenu à préciser que le convoi en question est composé à grande majo-

rité de femmes et d'enfants. «Tous les moyens visant à assurer leur transfert et transportation ont été mis en place par nos soins», a-t-elle tenu à rappeler, expliquant que «tous nos centres d'accueil sont ouverts pour tous les migrants subsahariens de différentes nationalités». Chaque famille bénéficie d'un kit contenant 71 kilogrammes de denrées alimentaires. Selon notre interlocutrice, le Croissant-Rouge dispose d'un effectif permanent composé de trois personnes au niveau du centre d'accueil d'Agadez, au nord du Niger. Ces derniers s'occupent, entre autres, de la distribution des dons alimentaires du Croissant-Rouge algérien.

Ces mêmes volontaires, souligne-t-on, travaillent à l'identification des projets devant être initiés dans les villages et villes d'origine des migrants. Pour pouvoir mener à bien cette opération et tenir les engagements et promesses de financer les micro-projets destinés à ces migrants rentrés chez eux,

comme annoncé par l'Algérie, plusieurs appels ont été lancés à des organismes activant dans le domaine de l'aide humanitaire, en Europe notamment. Parmi ces organisations, elle cite le Fond alimentaire mondial (FAM), le Comité international de la croix rouge (CICR), l'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR) ou encore la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR). Rappelons que la semaine dernière, comme annoncé dans notre journal, 330 déplacés nigériens dont 42 femmes avaient quitté le centre d'accueil de Tamanrasset en direction de leur pays d'origine. A ce jour, ils sont plus de 2 500 migrants nigériens à avoir été rapatriés d'Algérie vers le Niger, dans le cadre d'une opération de rapatriement, qui pour rappel a été décidée communément par les autorités algériennes et nigériennes. Cette opération a été lancée en décembre dernier.

Massinissa Benlakehal

—Gaz de schiste, prix du pétrole et les caricatures de Prophète—

Les partis investis dans la récupération politique

■ Les formations politiques dans notre pays ont toujours été loin de la réalité sociale, d'ailleurs c'est ce qui a créé le fossé entre les partis et les citoyens, mais l'ébullition que connaît la région du Sud en relation avec l'exploitation de gaz de schiste, la chute des prix du pétrole et la polémique créée par le magazine Charlie Hebdo, sont devenus des sujets de récupération pour se positionner.

Par Nacera Chennafi

Les partis pro-pouvoir, à leur tête le Front de libération nationale, ont trouvé dans l'ébullition que connaît la région du Sud, causée par l'exploitation de gaz de schiste, une occasion pour revendiquer ce qu'ils appellent «un droit» de récupérer le poste de Premier ministre. Son secrétaire général, Amar Saâdani a critiqué directement la gestion du gouvernement actuel de la situation au Sud algérien et se propose avec les cadres de son parti comme intermédiaire entre cette population et le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Dans une réunion de formation tenue samedi dernier en faveur de la région de l'Ouest, Mohamed Maâzouzi, membre du bureau politique n'a pas caché l'envie de son parti comme parti «majoritaire» de gérer le gouvernement. De son côté, le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine, Belkacem Sahli, a invité samedi le gouvernement à lancer un travail de proximité «intense et puissant» en direction de toutes les catégories sociales du Sud algérien autour de l'exploitation du gaz schiste en tant que ressource énergétique importante pour le pays.

Il a préconisé «la suspension temporaire» des explorations et le lancement d'une «concertation sociale» pour mettre en exergue l'importance de cette ressource pour l'économie nationale, en associant experts et spécialistes algériens et «non des politiciens» pour souligner le caractère «peu



dangereux» de l'exploitation du gaz de schiste estimant que la société civile s'est mobilisée à In Salah avec force pour s'exprimer «pacifiquement» et «en toute liberté». Il est à noter que l'ANR est majoritaire à l'Assemblée populaire communale d'In Salah.

Du côté des islamistes, dénoncer les caricatures insultantes pour le Prophète est l'occasion pour se positionner de nouveau sur la scène politique mais les salafistes semblent prendre de l'avance.

Dans ce cadre, le président du parti du Front de la justice et du développement (FJD), Abdallah Djaballah, a estimé samedi à Biskra que la publication de caricatures insultantes à l'égard du Prophète de l'islam par un journal

français ne peut être justifiée «ni par la liberté d'expression ni par la liberté de conscience». Répondant à une question sur l'exploitation du gaz de schiste, le président du FJD a indiqué que son parti «s'y oppose» et «milite pour que cette option soit abandonnée».

Le MSP qui s'est limité à organiser un sit-in devant le siège de son parti pour dénoncer la publication des caricatures du Prophète QSSSL, publiées par Charlie Hebdo. n'a pas pu mobiliser plus que les salafistes qui ont réussi à briser l'interdiction des marches dans la capitale après la mobilisation spectaculaire constatée, vendredi dernier.

Pour Abderrezak Mokri, président du MSP, la marche de son

parti «a été bloquée, les salafistes ont été autorisés à marcher», a-t-il dit dans un entretien à TSA.

Dans ce contexte, le FFS se prononce timidement sur tous ses sujets et préfère continuer la préparation de sa conférence de consensus national, surtout que la première phase est attendue pour le 23 février prochain.

Le premier secrétaire national du FFS a souligné que la conférence, qui repose sur une démarche «participative et collective, depuis la phase préparatoire jusqu'à sa tenue», se déroulera en deux sessions, la première pour présenter les positions des participants et la seconde pour exposer le contenu politique élaboré collectivement.

N. C.

Gestion des entreprises publiques

Des experts plaident pour une charte de gouvernance

«Les entreprises publiques occupent une place prépondérante dans l'économie nationale, d'où la nécessité de réformer leurs modalités d'organisation et de gestion», a estimé Lies Kerrar, consultant en finances, lors d'une conférence organisée hier par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care) à l'Hôtel Hilton, Alger, dont le thème était «La gouvernance des entreprises étatiques dans le contexte de financement par le marché». Intervenant sur l'épineuse problématique de la gouvernance et du financement des entreprises publiques à caractère économique (EPE) et soulignant la «nécessité de réformer les modalités d'organisation et de gestion» des EPE qui ont une «place prépondérante dans l'économie nationale», il mettra en exergue les principes généraux de gouvernance d'une entreprise qui sont la redevabilité, l'équité, la transparence et la responsabilité. Inconditionnels critères pour toute bonne gouvernance qui permettra, d'une part, une meilleure rentabilité, compétitivité et attractivité et forcément un niveau de croissance supérieur de ces entités économiques, et d'autre part, contribuer à la diversification économique hors hydrocarbures à laquelle aspire le programme de relance économique lancé par les pouvoirs publics.

Dans cette optique, le parterre d'experts présents à cette conférence a été en effet unanime à plaider pour une charte qui défini-

rait le cadre d'évolution de la gouvernance des entreprises publiques économiques. Selon eux, compte tenu de l'enjeu de la gouvernance en entreprise, la rédaction d'une charte de gouvernance dédiée à ces EPE assurera à ces dernières la confiance des marchés et des partenaires nationaux et internationaux en vue d'améliorer l'attractivité de l'Algérie. C'est ainsi que Nacer Bourenane, ex-cadre à la Banque africaine de développement (BAD), indiquera que les lignes directrices en matière de gouvernance des entreprises publiques publiées par l'Organisation de coopération et de développement économique (Ocde) constituent «le référentiel le plus reconnu au niveau international». Lesquelles lignes, présentées à l'occasion de cette conférence sur la gouvernance des entreprises étatiques, mettent l'accent sur la nécessité de garantir aux entreprises publiques un cadre juridique et réglementaire efficace. «Le cadre juridique et réglementaire dans lequel les entreprises publiques exercent leurs activités doit garantir des règles du jeu équitables sur les marchés où les entreprises publiques et celle du secteur privé sont en concurrence», est-il expliqué.

Les normes de l'Ocde de bonne gouvernance des entreprises insistent sur l'importance de définir une stratégie actionnariale «claire» et «cohérente» de manière à garantir que la gouvernance des entreprises

publiques est exercée de façon «transparente» et «responsable». Conformément aux principes de gouvernance d'entreprise de l'Ocde, l'Etat et les entreprises publiques doivent reconnaître les droits de tous les actionnaires et veiller à ce qu'ils bénéficient d'un traitement «équitable». L'Etat doit également conduire une politique actionnariale qui prenne en considération les responsabilités des entreprises publiques vis-à-vis des parties prenantes, est-il préconisé par l'Ocde. Les entreprises publiques doivent observer des normes de transparence rigoureuses et le conseil d'administration d'une entreprise publique doit avoir les pouvoirs, les compétences et l'objectivité nécessaires pour assurer sa fonction de pilotage stratégique et de surveillance de la direction.

De plus, l'expert soulignera la nécessité de développer les activités de formation, de sensibilisation et de recherche au travers de l'Institut algérien de gouvernance d'entreprise Hawkama El Djazair.

Abderrahmane Benkhalfa, consultant, expert financier et ancien délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (Abef), estimant que la problématique en Algérie sur cette question consiste en la définition de responsabilités, plaidera pour l'établissement et «l'amélioration» de «la relation entre l'Etat et les entreprises».

Lynda Naili Bourebrab

LA QUESTION DU JOUR

Manifestation de vendredi, un round d'observation ?

Suite de la page une

On peut parler d'un match nul entre les deux parties. Les islamistes radicaux sont les premiers à avoir pu braver l'interdiction de manifester dans Alger, ce qu'ils ont fait vendredi dernier dans l'idée de capitaliser sur le mécontentement engendré par les dessins de Charlie Hebdo. La leçon sera probablement retenue. Mais les islamistes radicaux, car ce sont surtout eux qui se sont fait entendre, ont également donné la preuve qu'à tout prendre ils ne constituaient qu'une poignée. N'empêche, le spectacle qu'ils ont offert n'avait rien de plaisant. Ceux d'entre eux qui ont crié leur allégeance à Daech, comme si Alger était une ville ouverte, sont évidemment des terroristes potentiels qui méritent d'être surveillés de près. Ils ne l'ont pas fait par goût de la transgression, mais par conviction. Et peut-être par plus que de la conviction, par déjà un début de passage à l'acte. Par ailleurs, on ne sait qui a été derrière cette marche. Est-ce à l'initiative du MSP qu'elle s'est tenue, comme il avait semblé au départ ? Si tel est le cas, alors à nouveau la preuve est faite qu'en Algérie, ce sont les radicaux qui mènent le bal, quand bien même ils n'auraient pas droit de cité. Le MSP n'a pas au sein du courant islamiste algérien l'influence des Frères musulmans en Egypte ni d'Ennahda en Tunisie. S'il s'avère que c'est effectivement lui qui avait appelé à la marche, alors on a pu voir que celle-ci lui a vite échappé, pour devenir la chose des radicaux, émules de Daech. Ni l'Egypte ni la Tunisie n'ont fait partie des pays où des manifestations plus ou moins violentes se sont produites en réaction aux dessins publiés par Charlie Hebdo. Le Parlement égyptien en exil, composé pour l'essentiel de Frères musulmans, a même présenté ses condoléances à la France suite à la tuerie de Charlie Hebdo. Ce qui lui a valu des volées de bois vert de la part de certains prêcheurs cairotes. Enfin, on peut se demander si la descente de vendredi n'a pas surtout été favorisée par un climat interne au pays, et qui a fait que des agents de police ont cru, il n'y a pas si longtemps, pouvoir marcher sur la présidence de la République pour obtenir satisfaction sur des revendications socioprofessionnelles.

M. H.

Dans toutes les communes L'annulation de la légalisation des documents administratifs effective

LA NOUVELLE mesure portant annulation de l'exigence de légalisation des documents administratifs, en application du décret exécutif N° 14-363 du 15 décembre 2014, est effective dans toutes les administrations de la wilaya de Tizi Ouzou. En effet, selon les services de la wilaya de Tizi Ouzou «toutes les communes de la wilaya n'assurent plus la légalisation des documents» depuis l'entrée en vigueur du décret après sa publication au *Journal officiel* du 23 décembre 2014. Le décret portant annulation de l'obligation de la certification conforme à l'original des copies de documents délivrés par les administrations publiques, appliqué par toutes les administrations de la wilaya, a été bien accueilli par les citoyens et les collectivités locales. Le but de cette mesure est d'améliorer le service public et mettre fin à d'interminables queues devant les services de l'état civil des mairies. Dans l'une des dispositions prévues dans ledit décret, les administrations publiques sont instruites de ne plus demander la légalisation de ces copies conformes à l'original, mais elles peuvent, toutefois, «exiger la présentation de l'original lorsqu'il s'agit d'un droit ou d'une autorisation nécessitant des vérifications dans le cadre de la sécurité publique». Cela va également permettre aux collectivités locales de redéployer le personnel fortement mobilisé pour la légalisation au profit d'autres tâches administratives. **Hamid M.**

Commune de Sidi Lakhdar Réouverture du siège après un mouvement de protestation

LE SIÈGE de la commune de Sidi Lakhdar (50 km à l'est de Mostaganem), fermé une semaine durant suite à un mouvement de protestation, a été réouvert hier, a-t-on appris de source responsable de la wilaya. Le calme est revenu dans la ville de Sidi Lakhdar avec l'ouverture des édifices publics et la reprise de l'activité commerciale, a-t-on indiqué. Il est attendu la réouverture du siège de la daïra de Sidi Lakhdar, courant de cette semaine, une fois les travaux de réfection achevés. Le wali de Mostaganem, Ahmed Maabed, qui a inspecté ce siège jeudi dernier, a insisté sur l'accélération des travaux en vue de sa réouverture. Le siège de la daïra de Sidi Lakhdar avait été saccagé mercredi dernier par plus de 500 protestataires qui ont détruit le mobilier de bureau et brûlé des documents et deux véhicules. Les forces de police sont intervenues pour disperser les protestataires en utilisant des bombes lacrymogènes. Sur 36 personnes arrêtées, douze jeunes ont été placés en détention provisoire et 21 autres sous contrôle judiciaire, alors que trois ont été désignés comme témoins. Les charges retenues contre eux sont «l'attroupement, troubles à l'ordre public et destruction de biens publics». Les protestataires, qui contestaient le transfert d'une structure de Sonelgaz et d'un centre de proximité des impôts à la daïra de Sidi Ali, ont revendiqué le départ du chef de daïra et la réalisation de structures de services administratifs dont ceux des impôts, des domaines, de Sonelgaz, un tribunal, un hôpital, ainsi que le soutien à l'investissement et au tourisme et à toute initiative génératrice d'emplois pour les jeunes. **Hani Y.**

Préparation des actions de la Coordination de l'éducation

Réunion prévue pour une plateforme commune

■ L'Intersyndicale de l'éducation, qui réunit la majorité des syndicats du secteur en vue d'une protestation commune, procède, ce jeudi, à sa première réunion. Il est d'abord question d'une plateforme de revendications commune, affirme l'Intersyndicale dans son communiqué.

Par Yasmine Ayadi

EXCEPTÉ le Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) qui n'a pas rejoint le front de l'Intersyndicale de l'éducation, les entités sociales du secteur se réunissent ce jeudi pour discuter de la plateforme de revendications à défendre lors des prochaines actions de protestation. Dans un communiqué commun rendu public et signé par six syndicats (Snapest, CLA, Snte, Snapep, Satef, Unpef et Snapap), l'Intersyndicale explique que la démarche de la coordination vise à dépasser les divergences de chacun pour un objectif commun qui est l'intérêt d'une école publique performante. Pour les initiateurs de ce front, il est question de repenser l'activité syndicale et de préserver les acquis arrachés au fil des années. Il est vrai qu'en matière de lutte syndicale, les organisations du secteur de l'éducation figurent en tête de liste en termes de nombre de protestations et de réponses favorables, mais il est vrai aussi que ces syndicats ont encore bon nombre de doléances à faire valoir, à commencer surtout par la révision du statut particulier. La coordination est née dans une conjoncture de crise, soulignent ses initiateurs, et semble constituer une force pour rejeter une politique d'austérité menée par les pouvoirs publics suite à la chute des prix



du pétrole. Seulement voilà, «ce n'est pas aux travailleurs et à la classe moyenne de payer les conséquences de la chute». Dans ses propos, le coordinateur national du Snapest, Meziane Meriane, a rappelé les gaspillages de l'économie nationale, dont la caisse «aurait servi à la restructuration de l'économie d'un continent», a-t-il estimé, et d'ajouter que les autorités n'ont rien fait pendant ces années pour mettre les Algériens à l'abri de la crise. Idem pour le CLA qui déclare son rejet de la poli-

tique d'austérité engagée par le gouvernement concernant le gel des recrutements et la réduction des dépenses publiques. «Ce n'est pas aux travailleurs de subir les crises dues à la politique de privatisation des richesses et de la socialisation de la crise», explique ce syndicat dans son communiqué. En tout état de cause, les syndicats de l'éducation comptent, à partir de cette réalité, mettre la pression et souligner leur détermination à faire valoir leurs droits socioprofessionnels au-delà de toute poli-

tique d'austérité. Le front de l'Intersyndicale se réunit donc ce jeudi pour élaborer la plateforme de revendications à partir de laquelle des actions communes seront décidées ultérieurement. A noter, enfin, qu'une réunion informelle entre les syndicats et la ministre de l'Éducation est prévue pour demain. Une rencontre au cours de laquelle la tutelle mettra l'accent sur la satisfaction de la quasi-totalité des revendications du secteur, soit 95%, selon l'estimation de la ministre. **Y. A.**

Marchés informels

L'absence de locaux légaux favorise un retour en force

COMME nous l'avons constaté ces derniers jours aux alentours de la capitale, les marchés informels dits illicites sont de retour en force. Rappelons que le marché informel a pratiquement envahi l'ensemble de l'économie nationale dès le début des années 1990, malgré la mise en place par les pouvoirs publics de mesures susceptibles de freiner la progression des pratiques commerciales frauduleuses en Algérie. Sauf que ce phénomène a toujours envahi le marché algérien jusqu'à l'année 2012, où il y a eu l'élimination de 500 points de vente illicites et plus de 853 marchés informels au niveau national. L'élimination a touché près de 90% des marchés informels. L'opération a permis la création de plus de 40 000 emplois stables ainsi que la réalisation de près de 283 marchés de proximité. En dépit des mesures prises par les ministères du Commerce et de l'Intérieur, Alger connaît une inquiétante réapparition des marchés anarchiques. Les ven-



deurs on réussi à envahir les trottoirs et les endroits publics d'où ils ont été chassés durant la campagne d'élimination des marchés informels en 2012. Les vendeurs illégaux soulignent que cette pratique n'est pas de leur volonté et disent que le fait de ne pas bénéficier de locaux pour exercer leur métier légalement les a poussés à continuer dans le commerce au noir. Cependant, le porte-parole de

l'Union générale des commerçants et artisans algériens, Hadj-Tahar Boulouar, a souligné, hier, dans une conférence de presse organisée au siège de l'Ugcaa, que «tous les vendeurs ont réoccupé les espaces publics cette année-là et ces derniers mois». Selon lui, l'informel n'a pas été éradiqué à la racine. En outre, Hadj-Tahar Boulouar présume que ce retour est dû à l'incapacité des autorités

publiques à résoudre le problème. En outre, la mauvaise gestion des APC, la fermeture d'espaces de vente légaux, l'échec du projet présidentiel de renforcement du réseau national de distribution sont derrière le retour en force de l'informel. A cela s'ajoutent les retards dans la réalisation de nouvelles chaînes de distribution, des 1 000 marchés de proximité, 800 autres de détail et de 30 marchés de gros. «Ces espaces auraient dû contribuer à la lutte engagée contre la propagation des marchés illégaux», a-t-il précisé. Dans ce contexte, il a rappelé que dans les communes de El Harrach (Alger) et de Kharrouba (Boumerdès) les projets de marchés destinés à la résorption de l'informel, lancés il y a cinq ans, avancent à petits pas. «L'heure est grave, particulièrement quand on sait que des importateurs sont à l'origine de ce drame», s'est alarmé le porte-parole de l'Ugcaa. **Sarah Harchaou**

Crédit à la consommation

Un taux d'intégration pour chaque produit éligible

■ Les règles d'application du crédit à la consommation, réintroduit par la loi de finances 2015, prévoient la définition d'un taux d'intégration pour chaque produit national éligible au lieu d'un taux unique, a appris dimanche l'APS auprès du groupe chargé de la relance de ce dispositif.



Ph/D. R.

Par Chakira Bidaoui

«**L**a réflexion engagée dans ce groupe va dans le sens de ne pas arrêter un taux fixe pour tous les produits» contrairement à ce qui avait été proposé dans le rapport du groupe chargé de la protection et de la promotion de la production nationale, issu de la tripartite d'octobre 2013. Ce groupe avait suggéré, rappelle-t-on, un taux d'intégration égal ou supérieur à 40% par référence aussi bien aux normes universelles admises qu'au potentiel du tissu industriel national pour les filières concernées. «Il s'agissait de propositions. Mais après concertations, nous sommes convaincus que le taux de 40% est très exagéré pour certains produits», explique la même source. En effet, «la fabrication nationale de certains

produits de haute technologie (ordinateurs, voitures...) nécessite l'importation d'un certain nombre de pièces (dont la fabrication n'est pas encore maîtrisée localement). Mais si l'on fixe un taux d'intégration de 40% pour ce genre de produits, il n'y aura aucune relance pour nos activités de production nationale», poursuit-elle. «C'est une manière d'impliquer les producteurs algériens dans le transfert du savoir-faire», souligne la même source qui n'écarter pas, toutefois, la révision des taux d'intégration une fois la production maîtrisée. A ce propos, il cite l'exemple de la voiture Renault Symbol fabriquée en Algérie qui sera «totalement concernée» par le crédit à la consommation: «C'est un produit national, il est éligible». «Le dispositif du crédit à la consommation est dédié pour booster la production nationale. Tout ce qui

est, donc, issu de la production nationale est directement concerné par ce dispositif», insiste la même source.

Des arrêtés ministériels pour fixer les produits éligibles

En fait, précise-t-on, les produits éligibles au crédit à la consommation ainsi que les différents taux d'intégration qui seront appliqués feront l'objet d'arrêtés qui sont en cours d'élaboration au niveau du ministère de l'Industrie et des Mines avec le concours de tous les départements ministériels concernés. Ces arrêtés devraient être promulgués après le décret d'application de l'article 88 de la loi de finances 2015 qui réintroduit le retour du crédit à la consommation. «Le programme lié au crédit à la consommation est bien

lancé. Tous les aspects juridiques et techniques inhérents à ce dispositif sont pris en charge actuellement», affirme la même source précisant que le décret d'application de cet article est finalisé et devrait être prochainement soumis au gouvernement pour examen. Ce décret, fixant les conditions et modalités de mise en œuvre de cette disposition, a été élaboré par tous les intervenants réunis au niveau du groupe de travail, à savoir les différents ministères concernés, des représentants des banques, des organisations patronales et de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Il porte essentiellement sur le type et les conditions du crédit à la consommation, le montant du crédit, sa durée, la quotité finançable ainsi que le coût du crédit, indique la même source qui avance que le montant du crédit, qui ne sera pas

plafonné, sera fixé en fonction de la capacité financière du client. Comme déjà proposé dans le rapport du groupe chargé de la protection et de la promotion de la production nationale, il sera maintenu la durée du crédit à la consommation qui portera sur une période allant du court terme au moyen terme (3 à 60 mois) selon le produit éligible. Pour la quotité finançable, le montant du crédit sera égal au maximum à 70% du bien à acquérir alors que la quotité mensuelle de remboursement ne devra pas excéder 30% du revenu mensuel. Accordé par un établissement de financement, le «crédit-conso» s'adressera aux particuliers pour financer leurs achats de biens à usage domestique issus de la production nationale tels que les meubles, appareils électroménagers et électroniques et les matériaux de construction. L'article 75 de la loi de finances complémentaire 2009, qui avait interdit le crédit à la consommation sauf les crédits immobiliers, a été modifié et complété par l'article 88 de la loi de finances 2015 pour permettre aux banques d'octroyer aux ménages des crédits à la consommation destinés à l'acquisition des biens fabriqués localement afin de promouvoir la production nationale. Les entreprises dont les produits sont éligibles au crédit à la consommation sont toutes celles qui sont installées durablement sur le territoire national. C. B./APS

Croissance en Turquie Erdogan exhorte la banque centrale à baisser ses taux d'intérêt

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a réitéré, vendredi, ses critiques de la Banque centrale (BCT) pour n'avoir pas réduit ses taux d'intérêt malgré une forte baisse des prix du pétrole. Le chef de l'Etat a exhorté la BCT, une institution indépendante, à baisser ses taux, à l'instar de ce qui se produit de par le monde pour encourager l'investissement, l'emploi et la production et fournir ainsi des coûts moins élevés pour les investisseurs afin d'être compétitifs sur la scène internationale. Le prix du baril de pétrole a perdu plus de 45 pc et devrait rester sur cette tendance baissière l'année en cours et probablement en 2016, a ajouté le président devant les membres de la Confédération turque des jeunes entrepreneurs, notant que cette situation avantageuse à l'économie turque, largement dépendante des importations énergétiques, doit être répercutée et ressentie par les Turcs le plus tôt. R.E.

Etats-Unis

Baisse des bénéfices nets des grandes banques américaines

Les grandes banques américaines ont enregistré en 2014 des bénéfices nets cumulés de 64,46 milliards de dollars, en baisse de 8,6% par rapport à 2013, et ce malgré des bilans assainis et un meilleur environnement économique. Bank of America (3,78 milliards de dollars), Citigroup (7,3), Goldman Sachs (8,5), JPMorgan Chase (21,8) et Wells Fargo (23,1) ont enregistré des bénéfices nets cumulés de 64,46 milliards de dollars l'an dernier, en baisse de 8,6% comparé à 2013. Morgan Stanley, qui avait gagné 3 milliards de dollars en 2013, n'a pas encore publié ses résultats. A l'exception de la californienne Wells Fargo, banque de

dépôts et de prêts classiques, le reste a gagné moins d'argent qu'espéré par les marchés, relèvent les analystes. Si on est loin des trimestres noirs du pic de la crise, 2014 constitue un coup d'arrêt indéniable, soulignent-ils. Pour les analystes, les faiblesses proviennent des actions des régulateurs et des difficultés du courtage, source traditionnelle de gros profits, car les voyants sont au vert pour l'économie américaine: confiance des consommateurs au top, crédits à la consommation en hausse, chute des prix du pétrole, baisse du chômage, hausse des dépenses des consommateurs... Les autorités américaines ont lancé l'an dernier une

offensive contre les grandes banques. Le ministère de la Justice et le régulateur des services financiers de New York, Benjamin Lawsky, leur ont notamment imposé de lourdes amendes pour tourner la page des crédits immobiliers à risque «subprime». La Réserve fédérale (Fed) demande aussi un supplément de fonds propres à chaque grande banque pour absorber des pertes en cas de nouvelle crise. En gros, plus elle est grande, plus la banque doit lever des fonds supplémentaires. La mesure vise directement JPMorgan, Citigroup et Bank of America, banques universelles, dont le modèle économique est dénoncé par les

opposants à la fameuse doctrine «Too big to fail» («Trop grosses pour faire faillite»). «La stratégie des régulateurs est d'utiliser (l'argument du) supplément des fonds propres pour punir les grandes banques et obtenir qu'elles réduisent leur taille», indique un analyste de Capital Markets. Il reste que la qualité du crédit s'est améliorée, remarquent les analystes. Les réserves mises de côté par les grandes banques américaines pour compenser les impayés d'emprunteurs ont diminué, alors qu'on redoute des défauts de paiements des sociétés énergétiques dans la foulée de la chute des prix du pétrole.

Tayeb L.

Djanet

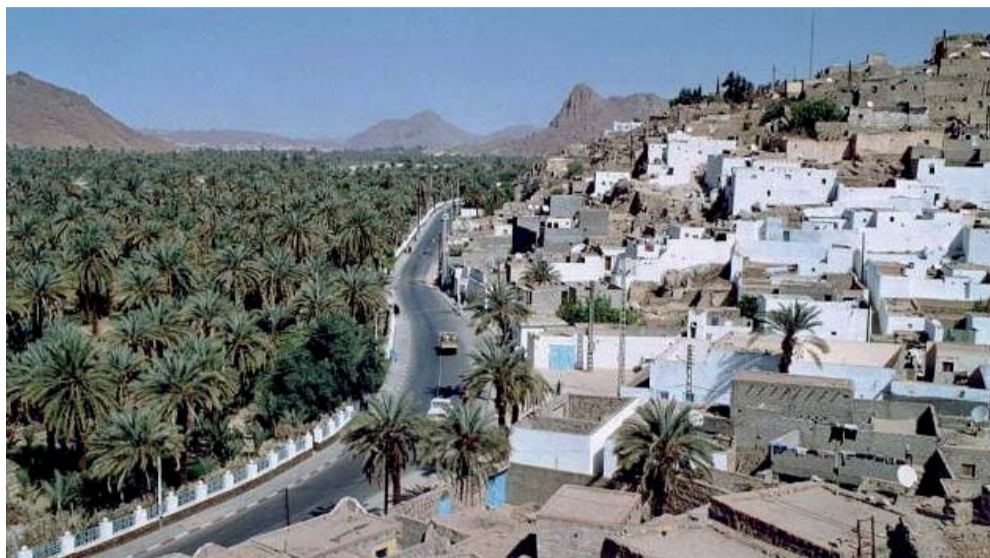
Opérations d'aménagement des quartiers

■ La réalisation de trois esplanades publiques au niveau du quartier Aghoum, en plus des projets d'embellissement urbain au profit du quartier «El-Mihane» relevant de la même collectivité, sont également projetés.

Par Boualem T.

Une enveloppe de 70 millions de dinars a été allouée à l'aménagement du quartier Tin-Khatma de la ville de Djanet, dans la wilaya d'Illizi, dans le cadre du programme d'embellissement urbain, a-t-on appris samedi de la direction de l'urbanisme et de la construction (DUC).

Inscrite dans le cadre du Fonds spécial pour le développement des régions du Sud (Fsdrs), cette opération, répartie en 15 tranches au profit des micro-entreprises des jeunes, porte notamment sur des travaux



d'aménagement et la réalisation de l'éclairage public, a précisé le DUC d'Illizi, Abdelbaki Sedrati. Le même responsable a fait part, à ce titre, de la finalisation de l'étude de raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement des quartiers d'In-Aberber, Aghoum et Azelouaz, dont les travaux d'exécution seront lancés «prochainement». La réalisation de trois esplanades

publiques au niveau du quartier Aghoum, en plus des projets d'embellissement urbain au profit du quartier «El-Mihane» relevant de la même collectivité, sont également projetés, a-t-il ajouté. Ces opérations d'embellissement, retenues à travers les différents quartiers de la ville de Djanet, devront contribuer à redonner un look plus avenant à cette ville touristique, a indiqué la même source. B. T./APS

Souk Ahras

Renforcement de l'alimentation en eau potable

La commune d'Ain Soltane (Souk Ahras), confrontée à un important déficit en matière d'alimentation en eau potable, a bénéficié de nouveaux projets à même de renforcer la fourniture du précieux liquide aux populations, a indiqué samedi le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Salah Aidi.

Les actions menées dans ce cadre, inscrites au titre des programmes sectoriels décentralisés (PSD), bénéficieront aux habi-

tants du chef-lieu de cette commune et de quatre groupements d'habitation secondaires, a déclaré cet élu à l'APS.

Les travaux portent sur la réalisation d'un puits profond d'un débit de 20 litres/seconde, dont les travaux ont été réceptionnés au début du mois en cours, la réhabilitation de 4 km de conduites, la réalisation d'un réservoir de 500 m³ et d'un deuxième profond de 22 litres/seconde, en cours de fonçage, a ajouté M. Aidi.

Cette dernière opération profitera à plusieurs autres zones rurales comme les mechtas Mellala, Braknia, Ain Taklalet, El Bakhbakh et El Gourzi, actuellement alimentées depuis une unique source d'eau, a fait savoir le président de l'APC. Cet élu a conclu en rappelant que la commune d'Ain Soltane a également bénéficié de projets de protection du chef-lieu contre les inondations (opération achevée à 90%) et d'une station d'épuration des eaux usées.

Mila

Des citoyens réclament la restauration d'une vieille fontaine

Des membres de l'association des «Amis du vieux Mila» et des citoyens de la ville ont réclamé, samedi, la restauration «urgente» de la fontaine romaine d'Ain El Bled à Mila, récemment fermée suite à la chute d'un mur, a-t-on constaté.

En marge d'un rassemblement de protestation pour réclamer la restauration et la consolidation «urgentes» du site, le D' Abdelaziz Segni, président des «Amis du vieux Mila», a indiqué que la fermeture du site

après la chute d'un mur, le 29 décembre dernier, «nest pas la solution pour protéger la fontaine romaine, l'une des plus vieilles au monde, coulant encore».

L'association, appuyée par un groupe de citoyens, réclame le «lancement immédiat de travaux de restauration et de consolidation de la fontaine, mais aussi des vestiges d'Ain El Bled, l'un des fleurons du vieux Mila où certaines constructions sont conservées en bon état

depuis l'époque de l'antique Milev». Le site archéologique constituant le vieux Mila, d'une superficie de 13 hectares, est menacé de dégradation irréversible en plusieurs endroits, dès lors que les travaux de restauration des monuments classés, pourtant programmés, n'ont pas été lancés à ce jour, ajoute M. Segni, soulignant que le mur de la fontaine menace actuellement «d'entamer la solidité d'une maison voisine abritant une famille de six personnes».

Le président de l'Assemblée populaire (APC) de Mila, Mouloud Matouk, s'est engagé, après avoir visité la maison voisine de la fontaine, de faire engager des travaux de déblaiement «dès lundi prochain».

Des mesures seront également prises pour reloger la famille, pendant que la direction de la culture se chargera du lancement des travaux de restauration pour sauver le site, a-t-il souligné.

Zina H.

Ghardaïa

Un programme pour la réalisation de 56 forages

Un financement global de 9,97 milliards DA a été mobilisé pour le programme de développement agricole dans la wilaya de Ghardaïa, pour les années 2014 et 2015, a révélé à l'APS le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Ce programme porte sur la réalisation de 56 forages dans les différentes localités agricoles de la wilaya pour un montant de plus de 2,5 milliards DA, l'équipement de 35 forages pour 168 millions DA, la réalisation de dix abris de forages pour près de 35 millions DA et la réalisa-

tion de 44 réseaux d'irrigation avec des équipements d'économie d'eau pour plus de 1,2 milliard DA, a précisé Ali Bendjoudi.

Cet investissement concerne également la réalisation, pour un milliard DA, d'une unité de stockage de céréales d'une capacité de 80 000 quintaux, de deux complexes frigorifiques de 14 000 m³ et d'un montant de 1,1 milliard DA, a-t-il ajouté.

Une attention particulière a été accordée à l'électrification des zones agricoles sur plus de 863 km linéaires, pour un

montant de 3,39 milliards DA et à l'ouverture de plus de 660 km de pistes agricoles pour 1,1 milliard DA, selon le DSA de Ghardaïa.

Ces investissements publics visent à redynamiser le secteur agricole qui recèle de grandes potentialités, à accroître et diversifier la production et les rendements agricoles et à améliorer les conditions de vie des populations des zones agricoles en générant de l'emploi et en améliorant les revenus, a estimé M. Bendjoudi.

La wilaya de Ghardaïa compte une

superficie agricole totale (SAT) de plus de 1,3 million d'hectares, dont 39 400 hectares de surface agricole utile (SAU) en irrigué, répartie en 14 110 ha d'exploitations, ainsi que plus d'un million d'hectares de parcours pour un cheptel de 526 280 têtes (3 200 bovins, 358 000 ovins, 154 000 caprins et 11 080 camélidés), selon les données de la DSA.

Elle recense aussi une population de 27 600 habitants activant dans le secteur agricole, soit 27% de sa population active globale.

Ghani N.

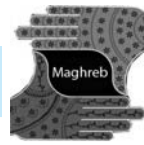
Mascara Réception prochaine de projets de dédoublement de routes

DES PROJETS de dédoublement de trois routes nationales dans la wilaya de Mascara seront réceptionnés dans «les tout prochains mois», a-t-on appris samedi auprès du directeur des travaux publics. Le premier de ces projets concerne un tronçon de la RN 17 A reliant les villages de Senaissa (Commune de Tizi) et Grara (Bouhanifia) sur 8 kilomètres pour un coût de 900 millions DA. Les travaux seront livrés en juillet prochain, a indiqué Amar Kouider.

La réception du dédoublement de la route reliant le village de Grara et la ville de Bouhanifia sur 2 km est prévue en mai prochain, et devra contribuer à la fluidité de la circulation vers cette ville réputée pour son thermalisme touristique, a indiqué la source selon laquelle les travaux, d'un coût de 100 millions DA, ont atteint un taux d'avancement de 70%. Les travaux du dédoublement de la RN 4 reliant Oggaz au village de Zeghloul dans la commune de Zahana, sur 12 km, pour une enveloppe financière de l'ordre de 600 millions DA, seront, quant à eux, réceptionnés en juillet prochain, selon le même responsable.

Avant cela, il est attendu, en février prochain, la réception des travaux de confortement de 11 kilomètres de la RN 17 entre Bouhanifia et la limite de la wilaya de Mascara avec Sidi Bel-Abbès, qui ont atteint un taux d'avancement de 98%, a-t-on ajouté. Huit études de modernisation du réseau de routes nationales traversant la wilaya sont, par ailleurs, en cours. Elles portent, entre autres, sur le dédoublement des routes nationales RN 14 entre Maoussa et la frontière de la wilaya de Tiaret sur une distance de 41,5 km, la RN 17 entre les communes de Hacine et Bouhanifia, et la RN 4 entre Sig et la frontière de la wilaya de Relizane et la rénovation de la RN 7 entre Mascara et Relizane (35 km), selon la même source.

R.R.



Prochain gouvernement en Tunisie

Nidaa Tounès exclut la participation d'Ennahdha

■ La participation du Mouvement Ennahdha au prochain gouvernement n'est pas encore confirmée, a déclaré Laadhari à l'Agence TAP, à l'issue d'une réunion, vendredi, entre le Chef du gouvernement désigné, Habib Essid, et une délégation du Mouvement Ennahdha.

Par Zaid G.

Le porte-parole du Mouvement Ennahdha, Zied Laadhari, a indiqué que la participation du Mouvement au prochain gouvernement n'est pas encore confirmée, tandis que le dirigeant au parti, Abdelkarim Harouni, a affirmé que les négociations ont abouti à la participation effective du Mouvement au prochain cabinet ministériel.

La participation du Mouvement Ennahdha au prochain gouvernement n'est pas encore confirmée, a déclaré Laadhari à l'Agence TAP, à l'is-

sue d'une réunion, vendredi, entre le Chef du gouvernement désigné, Habib Essid, et une délégation du Mouvement Ennahdha.

Ennahdha a présenté à Habib Essid sa conception concernant les priorités du prochain gouvernement, a-t-il souligné, faisant état de la poursuite des concertations avec le Chef du gouvernement désigné à ce sujet.

D'après le dirigeant au Mouvement Ennahdha, Abdelkarim Harouni, «les pourparlers au sujet de la formation du gouvernement ont progressé, passant des simples concertations autour de la participation



Habib Essid, Chef du gouvernement

d'Ennahdha au gouvernement vers son adhésion effective au prochain cabinet».

Joint par téléphone, Harouni a expliqué à l'Agence TAP que le Mouvement se concerte aujourd'hui avec les autres parties sur le programme du gouvernement qui, selon ses dires, «sera composé de 25 ministères et 10

secrétariats d'Etat».

Il s'est dit déçu de la position du Front Populaire qui tient toujours à exclure Ennahdha du prochain gouvernement, position qui, a-t-il jugé, ne peut que confirmer la non-participation du FP au cabinet de Habib Essid et son maintien dans l'opposition.

Z. G. / Agences

Sahara occidental

L'UE soutient une solution prévoyant l'autodétermination

L'Union européenne (UE) a exprimé par la voix de la vice-présidente de la commission en charge des Affaires étrangères et de la politique de sécurité, Federica Mogherini, son soutien à une solution prévoyant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

«L'UE soutient les efforts de l'ONU pour parvenir à une solution juste, durable pour (la question du) Sahara occidental, prévoyant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, sur la base des résolutions parti-

nelles du Conseil de sécurité de l'ONU», a souligné M^{me} Mogherini en réponse à une question d'un eurodéputé. Elle a précisé que l'UE «suit de près» l'évolution de la situation au Sahara occidental, exprimant sa «préoccupation» concernant ce conflit qui dure depuis quatre décennies et ses «conséquences pour la sécurité, le respect des droits de l'homme et la coopération dans la région». L'UE a également exprimé son soutien à la résolution 2099 (2013) du Conseil de sécurité des Nations unies qui souligne «l'im-

portance de l'amélioration de la situation des droits humains au Sahara occidental», a fait savoir la responsable européenne.

M^{me} Mogherini a indiqué, en outre, que l'UE «aborde régulièrement les questions de droits de l'homme dans son dialogue politique bilatéral avec les autorités marocaines ainsi que dans son dialogue spécifique sur les droits de l'homme et de la démocratie», ajoutant que «les cas individuels sont également discutés avec les autorités marocaines».

F. S.

Libye

L'ONU se félicite de l'annonce d'un cessez-le-feu

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est félicité samedi de l'annonce par une importante coalition de milices libyennes, Fajr Libya, d'un cessez-le-feu en Libye et a menacé de sanctions ceux qui feraient obstruction aux efforts de paix dans ce pays.

Le Conseil a en outre exprimé son soutien à la tenue la semaine prochaine à Genève d'une deuxième session des pourparlers de l'ONU sur la paix en Libye en demandant instamment à tous les belligérants d'y prendre part. Une première session de négociations a débuté mercredi

dernier, et l'ONU a annoncé dans un communiqué que les participants étaient parvenus vendredi à un accord sur un calendrier en vue de former un gouvernement d'unité.

La coalition de milices Fajr Libya, qui contrôle notamment Tripoli, a annoncé vendredi un «cessez-le-feu» sur tous les fronts. «Il ne peut y avoir de solution militaire à la crise en Libye», affirme une déclaration unanime du Conseil de sécurité de l'ONU diffusée samedi.

Le Conseil de sécurité «est prêt à sanctionner ceux qui

menacent la paix en Libye, sa stabilité ou sa sécurité, qui font obstruction ou minent le succès de sa transition politique», ajoute cette déclaration.

Plusieurs parties libyennes ont participé mercredi et jeudi à Genève à une réunion sous l'égide de l'ONU pour tenter de sortir la Libye du chaos dans lequel elle s'est enfoncée depuis la chute et la mort de Mouammar Kadhafi en octobre 2011, avec deux gouvernements rivaux, ainsi que de puissantes milices se battant pour le contrôle des villes et la manne du pétrole.

Le cessez-le-feu annoncé par Fajr Libya, qui s'est emparée de la capitale Tripoli l'été dernier et contrôle également Misrata, la troisième ville du pays, a conforté les efforts de l'ONU en vue de persuader les principaux acteurs du conflit de négocier la fin des combats.

Le Conseil de sécurité a salué les efforts de médiation de l'envoyé de l'ONU, Bernardino Leon, lors des pourparlers, considérés comme ceux de la dernière chance pour lancer un processus de paix en Libye.

Sadek Ben

L'Union européenne salue l'accord de Genève

L'Union européenne (UE) a salué samedi l'accord conclu à Genève visant à négocier la formation d'un gouvernement d'unité nationale en Libye et appelé ceux qui ont jusqu'ici boycotté les discussions à y prendre part.

«Des pas dans la bonne direction ont été faits pendant les négociations cette semaine à Genève», a déclaré la chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini, dans un communiqué. «Les participants ont fait preuve d'une attitude constructive et montré leur

engagement à trouver, par le biais du dialogue, une solution pacifique à la crise en Libye», a-t-elle ajouté, soulignant néanmoins que «le chemin à parcourir est encore long».

Des négociations ont eu lieu mercredi et jeudi à Genève sous l'égide de la Misnul (la force des Nations unies pour la Libye), afin de tenter de rapprocher les parties au conflit pour sortir ce pays du chaos.

Les négociateurs ont annoncé vendredi matin qu'ils étaient tombés d'accord sur un agenda avec l'ambition de «parvenir à un

accord pour former un gouvernement d'unité consensuel» et appelé «toutes les parties à cesser les hostilités pour créer un environnement positif pour le dialogue». Une nouvelle réunion est prévue la semaine prochaine à Genève, probablement mardi.

Le pays est dirigé par deux Parlements et deux gouvernements – l'un proche des milices islamistes et l'autre reconnu par la communauté internationale qui se disputent le pouvoir.

R.M.

Mauritanie Des militants antiesclavagistes condamnés à 2 ans de prison

TROIS MILITANTS anti-esclavagistes de Mauritanie, dont l'ex-candidat à la présidentielle Biram Ould Dah Ould Abeid, ont été condamnés à deux ans de prison ferme.

«Nous allons faire appel», a assuré Brahim Ould Ebetty, chef du collectif des avocats de la défense. Parmi ses clients, sept ont été relaxés et trois condamnés jeudi 15 janvier par la Cour correctionnelle de Rosso (sud de la Mauritanie) à deux ans de prison ferme, notamment pour appartenance à une organisation non reconnue. Il s'agit de Biram Ould Dah Ould Abeid, président de l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste (IRA, antiesclavagiste) et candidat malheureux à la présidentielle de 2014, son adjoint Brahim Ould Bilal Ramdane et Djiby Sow, président de l'association Kawtal Ngam Yellitaare (Rassemblement pour le progrès, en langue peule) qui milite pour les droits civiques et culturels.

Lors des audiences du procès qui s'était ouvert le 24 décembre à Rosso, le procureur de Rosso avait requis cinq ans de prison ferme et des amendes financières contre tout le monde, en plus de la confiscation des biens de leur organisation, d'après un autre avocat de la défense, Yarba Ould Ahmed Saleh. Seuls deux des accusés, dont Djiby Sow, ont comparu en liberté sous contrôle judiciaire.

Les huit autres, dont Biram Ould Dah Ould Abeid, sont détenus depuis mi-novembre, lorsqu'ils ont été arrêtés à Rosso alors qu'ils menaient une campagne pour dénoncer l'esclavage en Mauritanie.

L'esclavagisme perdue

Officiellement, l'esclavage a été aboli en 1981 en Mauritanie. Depuis 2007, les personnes reconnues coupables d'esclavagisme y encourrent des peines pouvant aller jusqu'à 10 ans de prison. Le phénomène perdue néanmoins, selon des ONG.

Les militants avaient été mis en examen pour appartenance à une organisation non reconnue, rassemblement non autorisé, appel à rassemblement non autorisé et violence contre la force publique. Le siège de l'IRA à Nouakchott avait été fermé le 12 novembre par la police.

J.A.



Irak

Plus de 200 Yazidis libérés par l'État islamique

■ Plus de 200 Irakiens de la minorité yazidie ont été libérés samedi par le groupe État islamique (EI) dans le nord de l'Irak, beaucoup d'entre eux souffrant de troubles physiques ou mentaux après des mois passés aux mains des jihadistes.

Par Ali O.

Il s'agit de la plus importante libération «d'otages» par le groupe extrémiste sunnite responsable d'atrocités, ont indiqué des responsables irakiens, s'avouant surpris par cette décision prise selon eux sans aucune coordination avec les autorités.

L'air épuisé et perdu, les Yazidis libérés, certains en chaise roulante, d'autres appuyés sur des bâtons de bois, ont été conduits dans un centre de soin sur la route menant de Kirkouk à Erbil, la capitale du Kurdistan irakien. «C'était tellement dur... pas seulement à cause du manque de nourriture, mais aussi parce que nous avons été longtemps inquiets», raconte l'un d'eux, un vieil homme assis dans un fauteuil roulant, une écharpe rouge et blanche nouée autour du cou.

«Ces hommes et ces femmes étaient retenus à Mossoul», deuxième ville d'Irak prise en juin par l'EI, a affirmé à l'AFP Khodr Domli, un militant des droits des Yazidis au centre de santé où les ex-otages ont été conduits, précisant que 196 d'entre eux avaient été identifiés.

Plusieurs rescapés ont raconté avoir été retenus près de Mossoul.

Les jihadistes les ont libérés sur le front, au sud-ouest de la ville de Kirkouk, où des peshmergas, les combattants kurdes irakiens, sont

venus les accueillir puis les conduire au centre de soins dans la localité de Altun Kopri.

«Certains sont blessés, certains sont handicapés, et nombreux sont ceux qui souffrent de problèmes mentaux et psychologiques», a précisé Domli.

Dans la soirée, des dizaines de Yazidis se sont rassemblés devant le centre de soins, espérant retrouver des proches disparus. A l'intérieur du bâtiment, médecins et infirmières s'affairaient à prodiguer les premiers traitements.

«Nous avons envoyé des équipes pour analyser leur sang, contrôler notamment s'ils n'ont pas contracté la polio ou de possibles maladies contagieuses», explique Saman Barzanji, directeur du département de la Santé à Erbil.

«Une autre équipe est là pour gérer leurs besoins immédiats. Nous avons également mobilisé des ambulances pour emmener les cas les plus graves vers les hôpitaux.»

La minorité yazidie, considérée comme hérétique par l'EI, a été particulièrement visée par les exactions du groupe extrémiste qui a conquis des pans entiers du territoire irakien, notamment les alentours du mont Sinjar (nord), fief des Yazidis. Les jihadistes y ont enlevé des centaines sinon des milliers de femmes, vendues comme épouses pour des combattants jihadistes ou réduites à l'es-



clavage sexuel, selon Amnesty International. Plusieurs se sont suicidées pour échapper à ce destin. L'EI multiplie les exactions dans les régions sous son contrôle en Irak

comme en Syrie voisine, où il est impliqué dans la guerre depuis 2013. Les défenseurs des droits de l'Homme et l'ONU ont accusé le groupe de nettoyage ethnique et

Ph. > D. R.

de crimes contre l'humanité.

«L'EI a dû décider qu'il ne pouvait plus nourrir et surveiller (ces personnes). Ils étaient devenus un fardeau», analyse Domli.

Pour Vian Dakhil, une députée yazidie devenue mondialement célèbre après avoir lancé un appel à l'aide pour sa communauté décimée par les jihadistes, «l'EI a compris qu'il n'y avait aucun avantage à garder ces vieillards». Peu après la prise par l'EI de Sinjar en août, et l'exode dramatique des yazidis sur le mont éponyme, le président américain Barack Obama a annoncé la création d'une coalition internationale antijihadistes qui mène depuis des frappes contre l'EI.

Ces frappes ont permis à l'armée irakienne, totalement dépassée aux premiers jours de l'offensive jihadiste, et aux peshmergas de regagner un peu de terrain. «Le fait que les peshmergas reprennent du terrain chaque jour doit avoir joué un rôle dans cette libération. L'EI est sous pression, et doit continuellement se réorganiser», estime Vian Dakhil. Mais, selon un responsable kurde qui a recueilli le témoignage d'un rescapé, quelque 3 000 Yazidis sont encore aux mains de l'EI. «Il m'a dit qu'il avait entendu ce chiffre dans une conversation entre jihadistes sur le nombre de repas qu'ils devaient servir.»

A. O.

Niger

La police disperse une manifestation interdite de l'opposition

La police nigérienne a tiré des gaz lacrymogènes hier pour disperser un petit groupe de manifestants de l'opposition réunis à Niamey malgré l'interdiction des autorités, au lendemain d'émeutes anti-Charlie Hebdo qui ont fait cinq morts dans la capitale, a constaté l'AFP. Les 300 personnes, qui s'étaient rassemblées place Toumo, dans le centre-est de Niamey, pour marcher jusqu'au Parlement, s'étaient dispersées dans les rues adjacentes pour se réorganiser. Elles ont ensuite commencé à jeter des pierres sur les policiers et à brûler des pneus, a constaté un journaliste de l'AFP. Sept manifestants, dont un ancien ministre, ont été interpellés, a indiqué une source policière. Une importante dispositif de sécurité a été installé autour de la place de la Concertation, devant le Parlement, selon le correspondant de l'AFP.

Le déroulement des faits rappelle les premières heures des

manifestations de samedi contre la publication d'une caricature de Mahomet en Une de l'hebdomadaire français Charlie Hebdo, quand des heurts avaient opposé la police à des protestataires devant la grande mosquée de Niamey. Les affrontements d'hier sont pour l'instant de bien moindre intensité. L'opposition nigérienne avait annoncé samedi soir maintenir une marche suivie d'un meeting prévue de longue date, hier à Niamey, en dépit de son interdiction le même jour par les autorités de la capitale «en raison de la situation qui prévaut». Niamey a connu une «journée d'enfer» samedi, selon l'expression d'une habitante, des manifestations anti-Charlie Hebdo ayant dégénéré en émeutes dans la capitale où cinq personnes sont mortes. Des groupes violents ont incendié au moins une dizaine d'églises et des commerces appartenant à des chrétiens dans ce pays à forte majorité musulmane.

Hier, l'opposition entendait notamment dénoncer «le concassage (pressions) des partis d'opposition et la mauvaise gouvernance», avait affirmé samedi Soumana Sanda, l'un des organisateurs. L'ARDR (Alliance pour la réconciliation, la démocratie et la république), qui organisait la marche, est composée des principaux partis de l'opposition, dont le Moden (Mouvement démocratique nigérien) de l'ex-président du Parlement Hama Amadou, en fuite en France accusé d'être impliqué dans un trafic international présumé de bébés.

Malgré le traumatisme vécu par le Niger, cinq personnes ayant également perdu la vie dans d'autres émeutes anti-Charlie Hebdo vendredi à Zinder, la deuxième ville du pays, l'ARDR avait demandé samedi à «tous ses militants et sympathisants» de «se mobiliser massivement pour la réussite de cette manifestation».

Points chauds

Rebond

Par Fouzia Mahmoudi

Si le mot d'ordre parmi les politiques français était de ne pas tirer profit des attentats terroristes qui ont frappé leur pays il y a près de deux semaines, il est indéniable que cet épisode aura aidé François Hollande à voir le bout du tunnel de son impopularité persistante. En effet, depuis plusieurs jours maintenant de nombreux indicateurs mettent en exergue la popularité retrouvée du président Hollande qui a selon près de 80% des Français géré comme il le fallait l'après-attentat. Des chiffres qui ne peuvent que satisfaire le cabinet du président français qui avait de quoi s'inquiéter du rejet des Français en vue de la présidentielle de 2017. Une présidentielle à laquelle le président avait, selon certaines sources, déjà décidé de participer, malgré les très mauvais sondages. Ainsi, en une semaine seulement, la cote de popularité de François Hollande a bondi de 10 points atteignant 34% de bonnes opinions. Une bonne nouvelle pour le président le plus mal-aimé de la V^e République, mais une nouvelle prévisible et qui ne présage pas de quoi sera sa popularité au moment de la présidentielle dans deux ans. Mais l'opposition elle aussi applaudit la gestion de la crise par l'exécutif socialiste. L'ancien ministre de Nicolas Sarkozy, Xavier Bertrand, fait par exemple partie des nombreux députés qui, mardi, à l'Assemblée nationale, se sont levés et ont applaudi le discours de Manuel Valls portant sur les attentats des 7 et 8 janvier courant. «Chacun connaît mon histoire politique, je suis membre de l'UMP, mon enracinement est gaulliste, séguiniste, au-dessus de tout, il y a la République et, quand on a un Chef de gouvernement qui a un discours républicain, il ne faut pas avoir peur de dire «j'adhère à ce discours républicain», s'est-il justifié. Il s'agissait, selon lui, d'«un discours historique, car il y avait une unité retrouvée, une unité républicaine, et le Premier ministre a su trouver les mots qui exprimaient cela». Pour l'élue UMP, la mobilisation massive des Français, dimanche 11 janvier, après l'assassinat de 17 personnes par les trois terroristes islamistes, oblige l'ensemble du monde politique à «être à la hauteur de la situation». C'est la raison pour laquelle il défend l'unité nationale. «Elle nous offre la possibilité d'être à la hauteur des attentes des Français, de sortir de nos petits calculs», plaide-t-il. En revanche, il ne veut pas d'«eau tiède au niveau des mesures». Mais Sarkozy lui-même s'est montré satisfait, plus circonspect sur le travail mené ces derniers jours par le gouvernement socialiste. Reste désormais à savoir si Hollande saura, comme il n'a pas su le faire après son élection en 2012, cette fois-ci garder et faire évoluer ses «bons» chiffres, pour pourquoi pas justifier enfin son entêtement obsessif à se représenter en 2017, en prenant le risque de faire perdre son parti et de favoriser ainsi l'UMP et le FN.

F. M.

ANNIVERSAIRE

Le 19 janvier 2015, notre cher et adoré **Boulahbel Abderrahmane**, souffle sa 1^{re} bougie.

En ce jour heureux, son papa, sa maman ainsi que toute la famille Boumahdi lui souhaitent un joyeux anniversaire, longue et heureuse vie et beaucoup de bonnes choses dans la vie.

A d'autres bougies Inch'Allah
Gros bisous petit ange





Orchestre symphonique national

Une soirée pleine de surprises avec le maestro Amine Kouider

■ L'Orchestre symphonique national fait d'énormes efforts pour gratifier son public des meilleures prestations musicales. Quelques jours après son passage au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, l'OSN y revient avec des morceaux musicaux de notre patrimoine ancestral et du répertoire international de musique classique. Si un public nombreux a été enregistré lors de la dernière soirée, la prochaine sera pleine de surprises avec le maestro algérien Amine Kouider

Par Abla Selles

Après avoir présenté un florilège de musiques universelles écrites dans le rythme dansant de la valse et de l'époque romantique du XIX^e siècle, l'Orchestre symphonique national revient dans quelques jours avec un nouveau programme. En effet, le prochain rendez-vous, prévu pour le 27 du mois de janvier courant dans la même salle, sera cent pour cent algérien sous la direction du maestro algérien Amine Kouider. Des morceaux de musique classique ainsi que des standards de la musique

algérienne seront revisités en classique, au bonheur des mélomanes de ce genre musical. Le programme de ce spectacle n'a pas été totalement dévoilé mais le site internet de l'OSN affirme que de belles surprises seront proposées aux mélomanes de musique algérienne et musiques classiques. Le dernier spectacle animé par l'OSN était un programme savamment préparé. Il a présenté au public quinze œuvres réunissant de grands noms de la musique classique universelle, combinant la douceur des mélodies avec l'agilité du doigté et les belles prouesses techniques.



Ph.: DR

Sous la direction du maestro ukrainien Volodymyr Sheiko, les instrumentistes de l'OSN étaient soutenus par une dizaine de musiciens ukrainiens. Ensemble, ils ont excellé par leur professionnalisme, alternant lenteur et rapidité dans des mouvements nuancés, à ascendances régulières. Un public nombreux a assisté à cette soirée qui était riche en rythmes et en mouvements. Des jeunes et adultes sont venus entre amis ou en famille pour apprécier cette musique universelle. «Du temps de Mahieddine Bachtarzi et Mustapha

Skandrani, j'ai toujours été une spectatrice assidue de ces lieux. Je me suis toujours nourrie l'esprit de culture, j'aime le patrimoine national et les œuvres universelles», a déclaré El Hadja Fifi, venue avec sa fille et ses petits-enfants. Créé en 1992, l'Orchestre symphonique national a été lancé en 1997 sous la baguette du maestro Abdelwahab Salim, disparu le 26 novembre 1999. Regroupant actuellement près de quatre-vingt musiciens, l'OSN dirigé depuis 2001 par Abdelkader Bouazzara. **A.S**

Constantine, capitale de la culture arabe

Un site web officiel pour l'événement

Le site web officiel de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» sera lancé «incessamment», a affirmé à Constantine le commissaire de la manifestation, Sami Bencheikh El Hocine. Le collectif chargé de concevoir et d'alimenter le contenu du site Internet est attelé aux «ultimes retouches», a précisé ce responsable au cours d'une conférence de presse organisée au siège du commissariat de la manifestation.

Bencheikh El Hocine a ajouté, d'autre part, que le numéro zéro de la revue de la manifestation, baptisée «Maqam», rédigée en langues arabe et française, sera présentée «à la fin du mois de février». Ce magazine, a-t-il ajou-

té, mettra en lumière l'identité de l'antique Cirta, ses trésors historiques, artistiques et culturels. Evoquant le volet financier de cette manifestation devant être officiellement inaugurée le 16 avril prochain, le conférencier a indiqué qu'une enveloppe de quatre milliards de dinars, représentant une première tranche du coût de l'événement estimé à sept milliards de dinars, «vient juste d'être débloquée». Il a souligné, à ce propos, que le «retard» consommé dans l'attribution du budget «influera sur certaines productions artistiques programmées».

La «pérennisation» et la «rentabilisation» des infrastructures culturelles réalisées dans le cadre

de cet événement, ainsi que la «pérennisation de l'acte culturel lui-même dans la ville des ponts, au-delà de l'année 2015», demeuraient «le principal objectif» de l'événement. Il a souligné, dans ce contexte, que le commissariat a opté, dans l'établissement du programme, «pour la qualité plutôt que la quantité».

Un programme dont les grandes lignes prévoient des expositions thématiques, des salons en relation avec le patrimoine, la réalisation de quinze films et l'édition de plus de 1 000 ouvrages traitant de différents domaines de la connaissance. Bencheikh El Hocine a aussi évoqué l'organisation de journées d'étude, de colloques et de salons se rapportant au livre et à l'édition. Au chapitre de la musique, le programme comprend l'organisation de «dizaines

de concerts» tout au long de l'événement culturel, en plus de 36 spectacles thématiques devant être proposés au cœur du somptueux décor du Palais du Bey. Les «Nuits de la musique et de la chanson arabes» et une exposition «Nouba» dédiée aux artistes de Malouf, d'Aroubi, de Mahdjouz et de chant Aïssaoua, sont également prévus, en plus de l'enregistrement d'un grand luxueux coffret de 36 CD intitulé «Malouf de Constantine, anthologie». Le théâtre n'est pas en reste, puisque 40 nouvelles œuvres, dont 10 dédiées aux enfants, seront présentées par les théâtres régionaux et les associations théâtrales de plusieurs villes du pays, a souligné le commissaire de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe». **L.K.**

Surnommée «La grande dame de l'écran arabe»

L'actrice égyptienne Faten Hamama n'est plus

L'ACTRICE égyptienne Faten Hamama, surnommée «La grande dame de l'écran arabe», est décédée samedi soir à l'âge de 84 ans suite à un malaise soudain, ont annoncé des médias. Hospitalisée il y a quelques semaines pour des problèmes de santé, l'actrice avait quitté l'hôpital après l'amélioration de son état, mais un malaise soudain a entraîné son décès, a indiqué l'agence officielle Mena. Née en 1931, l'icône du cinéma égyptien a grandement contribué à la promotion de l'image de la femme actrice dans le cinéma arabe. Dans le cadre de la célébration du centenaire du cinéma égyptien, 18 films de l'actrice ont été choisis pour faire partie de la sélection des 150 meilleures productions égyptiennes.

La grande actrice a à son actif près de 94 films dont «Un jour heureux» (1940), son premier film au cinéma, «L'appel du courlis» (1959), sélectionné pour le prix du meilleur film au Festival international de Berlin, «Terre de rêves» (1993) et «L'empire M» (1972).

La défunte a été l'épouse de l'acteur Omar Sharif avec qui elle a eu un fils, Tarek Sharif. Elle s'était également mariée avec le réalisateur égyptien Azeddine Zulfikar avec qui elle a eu une fille, Nadia. **M.H.**

Villa Médicis

Un concours ouvert aux jeunes artistes

La célèbre Villa Médicis de Rome ouvre le concours de sélection de ses pensionnaires pour le compte de l'année 2015-2016. Placés en résidence, les artistes et chercheurs de toute nationalité, parlant français et âgés de plus de 20 ans et de moins de 45 ans au 31.12.2015, pourront envoyer leur candidature.

Les artistes algériens pourront participer au concours de sélection avec un projet détaillé indiquant les motivations du séjour, les thèmes de recherches ou les travaux sur lesquels ils comptent travailler, une fois en résidence.

D'une durée de 12 à 18 mois, la résidence

comptera nombre de disciplines artistiques, à l'image de l'architecture, des arts plastiques, de la composition musicale, du design et métiers d'art, de l'écriture de scénario cinématographique, de la photographie ou encore de la restauration des œuvres et monuments d'art.

À noter que les artistes ont jusqu'au 26 février pour s'inscrire sur ce lien et que seules 4 bourses seront offertes au titre de cette sélection. Pour toute information supplémentaire, les personnes intéressées pourront écrire à concourspensionnaires@villamedicis.it

R.I.

Rendez-vous culturels

Institut français d'Alger
Jusqu'au 23 janvier : Exposition «L'Algérien et la Grande Guerre-Eclats de vie. Grand rendez-vous centenaire de la guerre 14/18», réalisée par les élèves du LIAD.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier : 6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 31 janvier : 7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Galerie «L'Art à part»
Jusqu'au 31 janvier : Exposition du photographe Hocine Zaourar.

Maison de la culture de Tiaret
Du 18 au 24 janvier : Festival national de la chanson engagée.

Maison de la culture de Koléa
Jusqu'au 20 janvier : Festival maghrébin de la musique andalouse.

Zone Tisrass (Djanet)
Jusqu'au 21 janvier : Exposition d'artisanat et soirées artistiques sous le slogan «L'artisanat au service de la promotion touristique du Sahara».

Galerie d'art Aïcha-Haddad
Jusqu'au 22 janvier : Exposition de peinture de l'artiste Djilali Salhi.

Salle El-Mouggarr
Jusqu'au 31 janvier : En partenariat avec l'Aarc, projection du film *L'Héroïne* de Cherif Aggoun, à raison de 4 séances par jour : 14h, 16h, 18h et 20h.

Jeu 22 janvier à 18h :
Pièce théâtrale «*Sassia et El Bahi*» de la Coopérative culturelle Afkar wa Founoun de Sétif.

Coup-franc direct



Quel remède face à la violence ?

Par Anouar M.

Encore une fois, un fait grave s'est produit dans un stade en marge d'une rencontre entre des équipes de divisions inférieures, et qui a vu un drame se produire, puisqu'un jeune a été mortellement atteint par des supporters adverses. On a beau palabrer et parler de long en large de lutte contre la violence et de mesures concrètes pour y arriver mais sur le terrain rien de cela n'a été réalisé et c'est à chaque fois qu'on voit impuissants ce genre d'incidents dramatiques. Les autorités concernées et au lieu de regarder les choses en face et donc de faire tout pour arrêter ce phénomène qui continue à endeuiller des familles, font dans la politique de l'autruche et se déroberent en proposant des solutions extravagantes. En quoi la violence a été atténuée avec la soi-disant solution de faire entrer les familles dans les stades ? Pourtant de nombreux observateurs ont donné des solutions concrètes, en préconisant de mettre des caméras dans les enceintes et sur les abords des stades pour éviter que le phénomène se propage, surtout que les supporters réfléchiraient à deux fois avant de faire quoi que ce soit qui puisse les mettre dans une situation difficile surtout qu'ils seront vite repérés. En plus, tout le monde demande à sanctionner comme il se doit les fauteurs de trouble pour qu'ils ne puissent pas refaire ce genre de pratique.

A. M.

Ligue 2 française/Classement des meilleurs buteurs Idriss Saâdi 2^e meilleur butteur de la ligue 2 française

L'attaquant franco-algérien de Clermont-Foot 63, Idriss Saâdi, muet au cours de la 20^e journée de Ligue 2 française de football, disputée vendredi soir, s'est fait ravir la 1^{re} place au classement des meilleurs buteurs de cette division.

C'est désormais le fer de lance du SCO Angers, Jonathan Kodjia, qui trône au classement des meilleurs buteurs de la Ligue 2 française, avec 12 réalisations, suivi de Saâdi (2^e, avec 11 réalisations) et le Havrais Mickaël Le Bihan (3^e, avec 10 réalisations).

Clermont Foot avait, certes, réussi une belle performance sur le plan collectif, en ramenant un précieux nul (1-1) d'Auxerre, face à l'AJA local, mais le manque de réussite de Saâdi sur le plan individuel lui a coûté sa première place au classement des meilleurs buteurs.

L'unique but clermontois à Auxerre ayant été l'œuvre d'Adrien Hunou (29'), au moment où Julien Viale avait égalisé pour l'AJA (88'). Kodjia, le nouveau N.1 au classe-



ment des meilleurs buteurs, lui, a été un peu plus en réussite sur le plan individuel que Saâdi, car auteur d'un joli but face à Arles Avignon, et grâce auquel il a étroitement contribué à la victoire de son équipe, en déplacement, (1-3). A l'issue de cette 20^e journée de Ligue 2 française, le SCO Angers occupe la 6^e place du classement général, avec 32 points, au moment où Clermont Foot se contente d'une modeste 14^e place, avec 22 points.

Mondial 2015 de handball Des raisons familiales derrière l'absence de Bouamra

Le président de la Fahb, Saïd Bouamra, est absent à Doha où se déroule le Mondial-2015, pour des raisons «purement familiales», a indiqué le vice-président de l'instance algérienne, Amrane Stambouli, samedi à Doha.

Stambouli a fait cette déclaration pour démentir des informations faisant état de la démission du président de la Fahb après la défaite (34-20) face à l'Egypte la veille, pour le compte de la 1^{re} journée (Groupe C) du Mondial-2015. «Nous sommes très étonnés d'entendre que le président Bouamra ait démissionné de son poste. J'ai parlé avec lui au téléphone ce matin et il a rejeté ces rumeurs», a déclaré Stambouli à l'APS en marge de la séance d'entraînement des Verts.

Le premier responsable de la Fahb n'a pas été du voyage avec l'équipe nationale à Doha et a brillé par son absence lors de la cérémo-



nie d'ouverture. «Bouamra est resté à Alger pour des raisons purement familiales qui n'ont absolument rien à voir avec la gestion de la Fédération ou de l'équipe nationale.

J'insiste que les informations véhiculées son infondées», a-t-il ajouté. La sélection algérienne affronte l'Islande dimanche (17h algérienne) à la salle Ali Ben Hamad-Al Attiah de Doha pour le compte de la 2^e journée du Mondial.

Groupe B/Algérie-Afrique du Sud à 20h Les Verts devant leurs responsabilités

La sélection algérienne de football entame ce soir (20h) à Mongomo en Guinée équatoriale la Coupe d'Afrique des Nations de football en affrontant son homologue de l'Afrique du Sud pour le compte de la première journée de la phase des poules pour ce groupe B.

Par Anouar M.

Les Verts seront face à leurs responsabilités et entreront de plain-pied dans la compétition avec un match très difficile face à cette équipe de l'Afrique du Sud qui reste la grande inconnue du groupe pour le sélectionneur national, Christian Gourcuff, qui avait affirmé qu'il n'avait pas beaucoup de renseignement sur cette sélection. Toutefois, il faut savoir que cette équipe avait fait sensation lors des éliminatoires de la CAN et a déroulé malgré le fait qu'elle disposait d'une jeune équipe qui n'avait pourtant pas une grande expérience. Pour les Verts, ce match est une rencontre clé, surtout qu'il s'agit du premier match qu'il ne faut en aucun cas rater. Première équipe à s'être qualifiée pour la phase finale et candidate en force pour le sacre final, selon bon nombre d'observateurs, la sélection nationale devra assurer lors de cette empoignade et réussir l'entame. Sortie dans un groupe de la mort avec des formations solides, à l'instar du Ghana et du Sénégal en plus de



Les Verts sont décidés à aller loin lors de cette CAN

l'Afrique du Sud, l'Algérie doit réussir ce premier test face aux Bafana Bafana. Il s'agit donc de bien débiter et de remporter les trois points même si cela ne sera pas vraiment facile. Les Verts seront sans doute amputés d'un joueur très important dans le dispositif de Français, Christian Gourcuff, à savoir, le défenseur, Rafik Halliche, qui souffre d'une blessure. Il tentera quand même de le remplacer avec Cadamuro qui est apte à reprendre une place dans le groupe après avoir été à l'écart depuis le Mondial du Brésil. L'EN jouera sans doute toutes ses cartes offensives dans l'espoir de surprendre les Sud-Africains mais ils devront quand même faire attention à ne pas se découvrir.

du Ghana devraient rencontrer les Lions du Sénégal pour une rencontre qui s'annonce très disputée entre deux sélections qui sont aussi décidées à faire du mieux qu'elles peuvent pour passer au prochain tour. Le Ghana qui a déjà remporté le trophée à plusieurs reprises compte aller loin dans cette édition qui se joue en Guinée équatoriale. Avec les frères Ayew et autres Asamoah Gyan, les Ghanéens ont toutes les cartes pour bien figurer dans cette CAN, même s'ils auront en face aussi une sélection capable de créer la surprise et donc de faire tomber cette équipe. Les Lions de la Téranga ont aussi des chances de se qualifier et même d'aller loin dans cette compétition.

A. M.

Ghana-Sénégal, un choc passionnant
Plus tôt à 17h et pour le premier match de ce groupe B, les Black Stars

Programme
Lundi 19 janvier
Ghana-Sénégal - 17h
Algérie-Afrique du Sud - 20h

Groupe A Le Gabon bien lancé, le Congo et la Guinée équatoriale dos à dos

Le Gabon a parfaitement débuté la CAN-2015 en dominant 2-0 le Burkina Faso, vice-champion d'Afrique, alors que la Guinée-équatoriale, le pays organisateur, a été tenue en échec d'entrée par le Congo de Claude Le Roy (1-1), samedi à Bata. Les Panthères peuvent dire un grand merci à Pierre-Emerick Aubameyang, auteur du premier but à la 19^e minute, Evouna doublant la mise à la 72^e. L'attaquant de Dortmund, sur le podium pour la distinction du joueur africain de l'année remportée par l'Ivoirien Yaya Touré, était particulièrement attendu dans ce choc du groupe A. Il n'a pas failli et voilà le Gabon d'emblée en tête de la poule.

De quoi voir la suite des événements avec sérénité, les prochains adversaires des Gabonais, la Guinée équatoriale et le Congo, étant largement à leur portée. Le Burkina Faso a lui été victime du manque de réalisme de Jonathan Pitroipa, désigné meilleur joueur de l'édition 2013, et devra absolument se ressaisir sous peine de connaître une cruelle désillusion.

La Guinée équatoriale aura de son côté sans doute beaucoup de mal à refaire le coup de 2012 et atteindre les quarts de finale. L'hôte de la CAN, repêché in extremis il y a à peine deux mois après le retrait du Maroc pour cause de virus Ebola, ne s'est pas facilité la tâche en concédant le nul sur une égalisation de Bifouma dans les

ultimes minutes du match d'ouverture (87'). La route du Top 8 est donc encore très loin et passera par deux exploits contre le Burkina Faso et le Gabon d'Aubameyang. Le pays, qui a changé de sélectionneur il y a à peine 11 jours avant la nomination en catastrophe d'Esteban Becker, champion d'Afrique en 2012 à la tête de l'équipe nationale féminine, a ainsi touché du doigt ses limites.

Sans la défection du Maroc, la Guinée-équatoriale n'aurait d'ailleurs pas pu prendre part à l'épreuve puisqu'elle avait été disqualifiée lors du tour préliminaire pour avoir aligné un joueur non qualifié. Le Congo a lui pu compter sur la magie de Claude Le Roy. Pour sa 8^e Coupe d'Afrique, un record, le Français n'est pas passé loin d'un coup de force à la tête d'une formation pourtant assez limitée.

Le Roy flingue l'organisation

1,5 million dollars de primes pour le champion

Le vainqueur final de la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 qui a débuté ce samedi à Malabo, empochera une prime de 1,5 million dollars contre un million dollars pour le perdant, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF). D'autre part, les demi-finalistes de la CAN-2015 toucheront chacun 750 000 dollars, tandis que les quarts de finalistes vont se contenter de 600 000 dollars. Chacune des équipes qui termineront à la troisième place lors de la phase de groupes touchera une enveloppe de 500 000 dollars alors que les quatrièmes seront récompensés de 400 000 dollars chacune. Au total, les dotations financières aux 16 équipes participant à la CAN-2015 sont de 10 millions dollars. La CAN-2015 se déroule du 17 janvier au 8 février prochain dans quatre villes de Guinée équatoriale: Malabo, Bata, Mongomo et Ebeyin.

PH. > DR.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Abdelkrim Djaâd n'est plus

La plus belle plume
au plus beau firmament



Par Nadjib Stambouli

Abdelkrim Djaâd, depuis hier, n'est plus là, regard tendu comme un arc et voix tonitrueuse comme si de chaque écrit, le sien ou celui d'un ami, dépendait toute sa vie, pour nous encourager à nous livrer à notre plus pénible et plus haïssable exercice, celui de l'hommage posthume. Cette vie qui lui a fait hier lâcher son cœur, en dépit d'une hygiène de vie rigoureuse suite à un infarctus d'il y a une quinzaine d'années, a fait qu'on s'est connu avant que l'un et l'autre ayons embrassé la carrière journalistique, avant de nous retrouver au 20, rue de la Liberté, à Algérie Actualité, dans la rubrique culturelle qu'il dirigeait avec talent et... fermeté. C'était une époque, plutôt une épopée, à laquelle d'ailleurs tout un livre s'avèrerait trop exigü pour contenir tous les moments d'intense bonheur et d'autres qui le sont beaucoup moins, dont on retiendra la passion qu'il injectait autant dans ses écrits que dans l'animation de sa rubrique d'abord, de toute la rédaction ensuite, et qui finira en queue de poisson, début 87 (ou fin, qu'importe les exactitudes après le passage de la faucheuse). Ce jour-là, on avait déménagé à la rue Cartier, et le directeur de publication, le regretté Kamel Belkacem l'avait appelé dans son bureau pour lui signifier son limogeage («venu d'en haut») au profit d'un poste de... conseiller. Il démissionne sur-le-champ, comme attendu de la part d'un homme qui ne sait pas prendre un bâton par le milieu, et il s'en ira créer, avec force hypothèque et goût du risque en bandoulière, sa «boîte de com», Synapse, qu'il a d'ailleurs gérée, avec la compétence et l'audace qu'on lui connaît, jusqu'à son ultime souffle, expiré hier à Paris où il se soignait depuis quelques semaines, lui le méticuleux quant à sa santé. Sans quitter

cette société, il lancera avec des amis, notamment Djaout et Metref, au début de l'année 93, l'hebdo Ruptures, précocement «ravi à l'affection des siens», au bout de six mois, avec l'assassinat de notre directeur de rédaction, Tahar Djaout. Parti en France, il y lancera un journal «Ensemble», qui ne vivra pas longtemps, puis continuera son expérience de Synapse avec «un pied ici et un pied là-bas», le tout entrecoupé d'une tentative avortée de relance du *Nouvel Algérie Actualité* et de chroniques données à des journaux amis et ce, entre deux expériences littéraires, «La mémoire des oiseaux» et «Le fourgon». Autre expérience mais qui n'aura pas vécu plus longtemps que nos espoirs, celle de «Dunes international», lancée d'ailleurs aux lendemains de son retrait d'Actualité, avec notre bande confortée par Bachir Rezzoug, Abdou B. et Djaout, numéro excellent (avec le soutien de Senouci, premier DG de Riadh el feth) qui restera dans l'histoire pour ne pas avoir dépassé le cap du numéro zéro. On se souviendra entre autres moments forts de notre amitié, de ce jour où il nous avait donné à lire son esquisse d'hommage après la mort tragique de Ameyar, que nous avions annoté par ceci «avoir droit à un si bel éloge funèbre me donne envie de suicide»... C'est qu'il avait une de ces plumes, le Djaâd !... Trempée tantôt dans le vitriol, tantôt dans la critique sereine, toujours dans le vivier de l'analyse lucide, jamais, au grand jamais dans la complaisance, la plume de Djaâd restera l'une des plus étincelantes que la presse algérienne ait connues. Cette plume a, de longues années durant, rayonné sur le paysage médiatique et culturel algérien et brille encore sur le firmament de cette même presse. Firmament qu'a rejoint hier l'inoubliable porteur de cette plume, Abdelkrim Djaâd, l'ami, le talentueux journaliste, le fougueux meneur d'hommes, l'épicurien, le croqueur de vie et de livres, l'enfant d'Ighil Ali qui a sillonné tout ce que la vie peut offrir de paysages, de plaisirs mais aussi de souffrances et de frustrations, notamment celle de n'avoir jamais vu son Algérie ressembler à l'image qu'il se fait d'elle. Il nous avait communiqué un peu de son talent et de son sens de la formule, mais ce qu'on retiendra de lui, c'est cette force morale qu'il nous a inculquée, à laquelle il faut carburer même sous le coup de l'intense émotion, et sans laquelle ces lignes n'auraient jamais pu être écrites... N. S.

VAGUE DE MANIFESTATIONS ANTI-FRANÇAISES EN ALGÉRIE



Djalou@hotmail.com

Boumerdès/Un individu sous mandat de dépôt pour usage de faux

Passeport contre une somme de 2000 euro

■ La brigade de recherches et d'investigations de la Sûreté de wilaya de Boumerdès a réussi à mettre la main sur un trafiquant de passeport international, indique un communiqué.

Par A. K.

Le mis en cause répondant aux initiales B.M âgé de 44 ans habitant Boufarik (Blida), a été pris en flagrant délit. Lequel ciblait ses victimes, des repris de justice, avant de leur proposer de faux passeports contre une somme de 2 000 euros. Le trafiquant a été appréhendé à Baghliia à 50 km du chef-lieu de la wilaya Boumerdès en flagrant délit. Il est à rappeler que cette opération a été planifiée suite à une information fiable que les éléments de la brigade de recherches et d'investigation (BRI) ont déclenché une enquête

qui a abouti à l'arrestation du mis en cause. Au moment de son arrestation, il disposait d'une importante somme d'argent des billets en dinars et en euros ainsi que des faux passeports. Soumis à un interrogatoire, ce dernier a reconnu les faits avant de déclarer qu'il gère une agence «bureau d'affaires» à Chéraga (Alger) et qu'il confectionne de faux passeports dans son domicile à Boufarik. Son acolyte est chargé de les écouler au niveau des wilayas du Centre, entre autres, Alger, Blida, Tizi Ouzou et Boumerdès contre une somme de 2 000 euros. Le communiqué précise que les enquêteurs de ladite brigade ont retrouvé dans

son domicile, une unité centrale, une imprimante couleur, un scanner ainsi que de nombreux faux passeports qui ont été saisis. Pour l'heure, il n'a été enregistré que 5 victimes issues des wilaya de Boumerdès et de Tizi Ouzou, ajoute le communiqué.

Déféré au parquet, B.M a été placé sous mandat de dépôt au centre de rééducation de Tidjelabine par le procureur de la République territorialement compétent pour les chefs d'inculpation de faux et usage de faux et falsification de documents officiels. A. K.

Vol de véhicules à Akbou

Un réseau démantelé

UN RÉSEAU de trafic et vol de voiture composé de trois individus activant dans les communes d'Akbou et Ighram a été démantelé par la brigade de la gendarmerie d'Akbou dans la matinée du 12 du mois en cours. D'abord, c'était le cerveau du réseau qui a été arrêté. Il s'agit de G.H.N. 23 ans avant que ses deux compères, en l'occurrence, D.J.H A.A.O. âgés respectivement de 30 et 25 ans ne tombent eux aussi dans les filets de la gendarmerie. «Ces malfaiteurs

ciblent les voitures d'agences de location» indique la cellule de communication du groupement de la gendarmerie de Béjaïa. Ils louent des voitures avant de les vendre quelques jours après avec de modiques sommes de 10 millions de centimes en dehors de la wilaya. Et des victimes y ont déposé des plaintes. Les mis en cause ont été présentés au parquet d'Akbou et ils ont été écroués à la prison de la localité.

H. C.

CONDOLÉANCES

Profondément affligées par la disparition du journaliste **Abdelkrim Djaâd**, décédé hier à Paris, la direction et les équipes des quotidiens «Le Jour d'Algérie» et «Les débats» présentent à la famille et aux amis du défunt leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral en cette pénible épreuve.

Port de Béjaïa Les transporteurs de marchandises en grève

LES TRANSPORTEURS de marchandises travaillant au port de Béjaïa sont en grève. Ils protestent contre les pressions exercées sur eux, en ce qui concerne notamment la question du poids de la charge tractée par leurs engins. Ils relèvent un certain nombre de contradictions au sujet du poids des bennes accordé par les services concernés à certains mais pas à d'autres. «Le poids à tracter accordé à certains transporteurs ayant des camions de gros tonnages de même type sont appréciés différemment dans les cartes grises par les services concernés», déclarent des grévistes. Pour eux, «avec le prix actuel et la pression exercée au sujet du poids à tracter, c'est la ruine».

H.C.